

S.E.L.A.R.L. TARAKDJIAN, ALIVON & GALLIER

21 novembre 2023, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 20 septembre 2023, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

La transformation en société d'exercice libéral à responsabilité limitée de la société par actions simplifiée « SAS TARADKJIAN, ALIVON & GALLIER », titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence d'Arles (Bouches-du-Rhône) et d'un office de commissaire de justice à la résidence de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), est devenue définitive.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée: « SELARL TARAKDJIAN, ALIVON & GALLIER »

Commissaire(s) de justice exerçant au sein de la structure :

Ludivine GALLIER, Laurianne TARAKDJIAN